ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

LE DIMANCHE 7 NOVEMBRE PROCHAIN, des élections municipales auront lieu en même temps dans toutes les municipalités du Québec. À cette occasion, les électrices et les électeurs de la Ville de Val-d'Or auront la possibilité de voter pour choisir une nouvelle mairesse ou un nouveau maire. Quant aux conseillers municipaux, ils ont tous été élus sans opposition dans les huit districts.

POSTE DE MAIRESSE OU DE MAIRE

Céline Brindamour (Sortante d'un autre poste)
Léandre Gervais (Sortant d'un autre poste)

POSTES DE CONSEILLÈRES ET DE CONSEILLERS

District Lac-Blouin/Centre-ville
Benjamin Turcotte (élu sans opposition)

District Paquinville/Fatima
Maxime Gagné (élu sans opposition)
Pascal Massicotte (s'est désisté)

District Belvédère
Èveline Laverdière (sortant(e) de ce poste / élue sans opposition)

District Sullivan
Martin Lavoie (élu sans opposition)

District Val-Senneville/Vassan
Jean St-Jules (élu sans opposition)

District Bourlamaque/Louvicourt
Sylvie Hébert (sortante de ce poste / élue sans opposition)

District Lemoine/Baie-Carrière
Lisyane Morin (sortante de ce poste / élue sans opposition)

District Dubuisson
Yvon Rodrigue (élu sans opposition)

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021
MAIRIE • CONSEIL MUNICIPAL

LE 7 NOVEMBRE, ALLONS VOTER.

INFORMATION : 819 824-9613 • VILLE.VALDOR.QC.CA

JE VOTE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Exercer son droit de vote aux élections municipales, c'est faire entendre sa voix et ainsi contribuer à la vie démocratique de sa communauté.

SEULES LES PERSONNES INSCRITES SUR LA LISTE ÉLECTORALE DE LA VILLE DE VAL-D'OR AYANT LA QUALITÉ D'ÉLECTEUR ONT LE DROIT DE VOTER LE DIMANCHE 7 NOVEMBRE 2021. POUR VÉRIFIER SI VOUS ÊTES INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE : ELECTIONSMUNICIPALES.QUEBEC/VERIFIER.

COMMENT ET OÙ VOTER?

Consultez l'avis d'inscription que vous avez reçu par la poste pour connaître votre district électoral et l'endroit où vous pourrez exercer votre droit de vote.

Pour voter, en plus d'être inscrit sur la liste électorale, vous devez présenter deux pièces d'identité valides. Les mesures sanitaires en vigueur seront bien sûr respectées sur place. N'oubliez pas de porter votre couvre-visage et d'apporter votre crayon.

LE VOTE PAR ANTICIPATION

Si vous prévoyez être absent ou incapable d'aller voter le jour du scrutin, vous pouvez voter par anticipation. Un vote par anticipation se tiendra le **31 octobre 2021 de 9 h 30 à 20 h** à la cafétéria de la Polyvalente Le Carrefour (125, rue Self, Val-d'Or), ainsi que le **1er novembre aux mêmes heures** au bureau de la présidente d'élections.

LE DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN

Peu après la fermeture des bureaux de vote à 20 h, les résultats du vote seront accessibles sur le site Web de la Ville de Val-d'Or au **ville.valdor.qc.ca/elections**. Vous pourrez aussi les consulter au electionsmunicipales.quebec.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Visitez le **ville.valdor.qc.ca/elections** pour plus de détails. Les renseignements émanent de la présidente d'élection, Me Annie Lafond. Si vous désirez en obtenir davantage :

Bureau de la présidente d'élection,
Me Annie Lafond
Hôtel de ville de Val-d'Or
855, 2e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1W8
Tél. (819) 824-9613 poste 2227
Courriel : greffe@ville.valdor.qc.ca

>1153581

MOT DU MAIRE

Kwe,
Bonjour,

Il y a huit ans, j'entamais la démarche pour devenir votre représentant à la mairie. Sous le thème **SERVIR – INNOVER – EMBELLIR**, j'avais alors énoncé un certain nombre d'engagements. Vous m'avez accordé votre confiance et je crois objectivement avoir livré la marchandise.

Val-d'Or a changé. De grands projets se sont concrétisés au cours de ces huit années. Tout cela a été possible grâce aux efforts de plusieurs équipes. Le bilan est solide et le conseil municipal actuel s'est donné la marge de manœuvre nécessaire pour poursuivre ce développement. Il y a encore bien des défis à relever.

Je compare souvent la vie à une course à relais avec des obstacles. Je passe maintenant le témoin, le flambeau, de Val-d'Or. En ce qui me concerne, la mairie fut une expérience de vie enrichissante qui m'aura permis de rencontrer des gens extraordinaires, de surmonter des événements marquants et des enjeux socioéconomiques sérieux. Ensemble, tout est possible pour Val-d'Or.

En terminant, je souhaite bon succès aux personnes qui formeront le prochain conseil municipal : votre gouvernement de proximité.

Respectueusement,

Meegwetch
Merci

Pierre Corbeil
Maire de Val-d'Or

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

• **468e séance ordinaire › 15 novembre 2021 › 19 h 30**
Hôtel de ville de Val-d'Or

L'ordre du jour sera disponible au **ville.valdor.qc.ca menu « Séances et procès-verbaux »** vers midi le jour même. Tout citoyen peut adresser une question au maire jusqu'au lundi 19 h 30, jour de la séance, à **assemblee@ville.valdor.qc.ca**.

APPEL DE CANDIDATURES

Comité de suivi de la politique sur les saines habitudes de vie

Le comité de suivi de la politique sur les saines habitudes de vie est à la recherche de personnes intéressées à s'y impliquer à titre de citoyen(ne) pour en faire le suivi, de pair avec le plan d'action. Le comité se réunit environ 4 fois par année (prévoir 2 h par rencontre). Pour faire parvenir votre candidature, remplissez le formulaire disponible dans la nouvelle **« Appels de candidatures »** au **ville.valdor.qc.ca section « Actualités »** d'ici le **15 novembre 2021**.

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le CCU recherche actuellement une candidate ou un candidat ayant une expertise en génie civil pour se joindre à lui. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur CV accompagné d'une lettre de motivation au **urbanisme@ville.valdor.qc.ca avant le 30 novembre 2021**.

Tous les détails au **ville.valdor.qc.ca**.

FORÊT RÉCRÉATIVE

Prévente des abonnements saisonniers

Cette année, la prévente d'abonnements pour la saison de ski de fond se fera en ligne au **foretrecreative.com** du 15 novembre à partir de 14 h jusqu'au 19 novembre à 21 h. La prévente se tiendra en personne du 17 au 19 novembre de 9 h à 21 h à la Forêt récréative (179, chemin de la Forêt-Récréative). Lors de la prévente, il y aura un **rabais de 10 $ sur la plupart des abonnements saisonniers**. La vente d'abonnements se poursuivra ensuite. Pour de plus amples informations : **foretrecreative.com**.

PRIX EXCELLENCE POUR LE CENTRE MULTISPORT FOURNIER

La Ville de Val-d'Or a remporté le prix Excellence remis par l'Association québécoise du loisir municipal dans la catégorie **« Municipalités ou arrondissements de 25 000 à 74 999 habitants »** pour la construction du centre multisport Fournier. Cette réalisation s'est distinguée par la mobilisation de la communauté et le partenariat avec le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois. Nous partageons cet honneur avec tous les partenaires!

Inauguration officielle en 2020

L'HALLOWEEN À VAL-D'OR

L'Halloween se tiendra le dimanche 31 octobre à Val-d'Or. La Sûreté du Québec fera de la surveillance entre 16 h et 20 h. Pour l'occasion, la Ville vous invite à répandre l'ambiance partout sur son territoire avec le concours *Maisons d'Halloween!* À gagner : trois chèques-cadeaux de 200 $ applicables chez les commerçants du Regroupement des gens d'affaires du centre-ville. **Pour participer, décorez votre domicile et remplissez le formulaire disponible au ville.valdor.qc.ca section « Actualités » d'ici le 28 octobre**. Des activités se tiendront également le 30 octobre, soit celle offerte auprès des commerçants du centre-ville ainsi que la course d'Halloween à la Forêt récréative! Détails sur les Pages Facebook Regroupement des gens d'affaires du centre-ville de Val-d'Or et Course d'Halloween en sentier Horizon SF de Val-d'Or.

PIERRE CORBEIL, MAIRE DE VAL-D'OR

Monsieur Pierre Corbeil a été élu à la mairie de la Ville de Val-d'Or en 2013. De nombreux projets ont été réalisés avec le conseil, l'administration et les employés municipaux pour favoriser le développement du territoire et améliorer la qualité de vie des Valdoriennes et des Valdoriens. Voici une rétrospective des réalisations marquantes.

SERVIR – INNOVER – EMBELLIR

POLITIQUE

- Signature de la Déclaration de Val-d'Or avec les communautés de Lac Simon, Kitcisakik, Pikogan et le Grand conseil des cris
- Union des Municipalités du Québec (CA, CE, Comité forêt)
- Jumelage avec la Ville de Saint-Georges

ÉCONOMIE

- Achat local
- « Projet » Zone innovation Val-d'Or
- Développement des parcs industriel et aéroportuaire
- Hausse des mises en chantier de nouvelles constructions

LOGEMENT

- Corvée Habitation (rue Giguère, rue Sévigny, sud rue Louise-Lemay, rue de l'Esplanade)
- Kijaté (24 unités) / Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or
- Construction de 54 unités / Office municipal d'habitation
- Château de Marie-Ève / La Piaule
- Cité étudiante Desjardins (résidences)

INFRASTRUCTURES

- Place Agnico Eagle / Marché public de la Vallée-de-l'Or
- Nouvelle caserne de pompiers et site d'entraînement et de qualifications
- Conversion de l'ancienne caserne en centre administratif

SOCIAL

- Adoption d'une politique sur le développement social
- Adhésion à la Coalition des municipalités pour la lutte contre le racisme et la discrimination Ville inclusive / UNESCO
- Ordre de Val-d'Or (4 éditions, 5 membres)
- Lutte à la pandémie

ENVIRONNEMENT

- Obtention d'un 4e Fleurons du Québec
- Jardin communautaire
- Audit sur l'aquaresponsabilité
- Assainissement des eaux à Val-Senneville et Dubuisson
- Mise en service de bornes de recharge pour véhicules électriques / Première borne rapide en région

CULTURE

- Adhésion à CulturAT signé Val-d'Or
- Gratuité des bibliothèques
- Pianos publics
- Murales
- Révision de la politique culturelle

SPORT, PLEIN AIR ET PARCS

- Développement de la Forêt récréative (sentier Agnico Eagle et Pavillon Kiwanis-Lemieux, station santé en plein air, piste d'hébertisme, vélo-parc, foyer Place Rotary)
- Jeux d'eau au parc Lemoine, pavillon Optimiste
- Parc Albert-Dumais au centre-ville
- Pavillon de services à la plage municipale Rotary
- 50e Tour de l'Abitibi (2018)
- Réfection parc Vanier et parc du Château-d'eau
- Aménagement nouveau parc de l'Esker
- Centre multisport Fournier
- Aréna Kiwanis / subvention à la rénovation
- Patinoire BLEU BLANC BOUGE

DÉVELOPPEMENT

- Adoption d'un nouveau plan d'urbanisme
- Centre-ville
- Cadets-policiers
- Participation à la mise en place du PPCMA
- Phases 1 et 2 de la revitalisation du centre-ville
- Réaménagement de la 2e Avenue
- Gratuité stationnement en soirée et les fins de semaine
- Paiement des stationnements avec application mobile

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

- Réfection de plusieurs rues et chemins de villégiatures
- 5e carrefour giratoire
- Voie de contournement sud
- Prolongement rue Self / boul. des Pins
- Prolongement boul. Forest

ADMINISTRATION

- Création de postes de direction (ressources humaines et communications)
- Accueil nouvelles directrice générale et greffière

SPECTACLES

Billets disponibles au ticketacces.net ou au comptoir de la bibliothèque de Val-d'Or.

Klô Pelgag :
29 octobre 20 h

Veranda et Bruno Rodéo :
12 novembre 20 h

Piano Man 2 :
13 novembre 20 h

Alexandre Da Costa :
14 novembre 14 h

La bête à sa mère :
18 novembre 19 h 30

Luce Dufault :
19 novembre 20 h

BIBLIOTHÈQUES

Heure du conte pour CPE et services de garde en milieu familial

Éveil à la lecture, histoires, jeux, comptines et bricolage : un moment privilégié en bibliothèque juste pour vous! Pour les enfants âgés de 1 à 5 ans.

Disponibilités : 9 novembre et 7 décembre à 10 h 30. Inscription obligatoire au **marie-laure.aubin@ville.valdor.qc.ca** ou au 819 825-3060 poste 4227.

Vendredi-matinée

Lecture et jeux pour les tout-petits et leurs parents. Prochaines séances :
12 novembre et 10 décembre, de 10 h à 12 h.

ABRI D'HIVER AUTORISÉ

Les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones, du **1er octobre au 30 avril de l'année suivante** (aucun permis n'est nécessaire). L'abri doit être **complètement démantelé** (structure et toile) en dehors de cette période. Plus de détails au **ville.valdor.qc.ca/residentiel**.

STATIONNEMENT DE NUIT

Du 1er novembre au 31 mars inclusivement, il est INTERDIT de se stationner de nuit :

ENTRE 2 H ET 6 H :

- Dans tous les parcs de stationnement public de la Ville;
- Sur la 3e Avenue, entre la rue Laval et la rue Germain;
- Sur l'avenue Perrault, entre la rue Curé-Roy et la rue St-Jacques;
- Sur la rue St-Jacques, entre l'avenue Perreault et Perry-Drive.

ENTRE MINUIT ET 6 H :

- Sur toutes les voies publiques situées dans toutes les autres zones ou secteurs de la ville, y compris les secteurs résidentiels.

ESPACES DE STATIONNEMENT À VOTRE DISPOSITION

Afin d'accommoder les automobilistes pour le stationnement durant la nuit, la Ville de Val-d'Or offre des espaces de stationnement gratuit pour la période hivernale, accessibles en tout temps sauf du lundi au vendredi de 10 h à 14 h. Ceux-ci sont dûment identifiés. Vous pouvez accéder à la carte des stationnements au **ville.valdor.qc.ca/stationnement**. Le règlement complet est disponible également sur notre site Web.